

## Armoiries de Croix

Écrit par Administrator  
Dimanche, 25 Octobre 2009 19:58 -

---



Les armoiries de Croix se blasonnent : d'argent à la croix d'azur.

L'écu est timbré d'une couronne murale et est entouré d'une branche de chêne symbolisant la valeur militaire et d'une branche de laurier représentant la sagesse. La devise de la ville est : "Sub lege libertas"

Les armoiries ont été adoptées à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Source iconographique: <http://www.ville-croix.fr>